

# NICE : Lundi 16 décembre 2019

## > Le Pass sud azur pour vous déplacer dans les Alpes-Maritimes et la Principauté de Monaco

Le Pass sud azur, votre titre de transport unique pour vous déplacer dans les Alpes-Maritimes et la Principauté de Monaco.



Simplifier les déplacements des voyageurs en leur proposant tous les modes de transport du département sur un même titre tout en restant attractif sur la tarification, c'est l'intérêt du pass Sud Azur. Ce nouveau produit vient compléter la gamme

existante et permet de se déplacer sans contrainte sur le territoire de la Métropole mais aussi sur tout le département et la principauté de Monaco. Ce pass multimodal permet de simplifier les déplacements de chacun : le voyageur pourra emprunter, dans une même zone (Pôle Azur Provence, Pays de Lérins, Sophia-Antipolis, Nice Côte d'Azur, Riviera Française, arrière-pays et la Principauté de Monaco) tous les moyens de transport en commun de la Côte d'Azur. Découvrir dès lundi : les modalités, le fonctionnement, les tarifications, les lieux de vente de ce titre afin d'être opérationnel dès le mois de janvier ! Le pass transport Sud Azur fait son entrée sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur, soyez au rendez-vous pour une plus grande mobilité.

**Par Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**&  
Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France**

**Lundi 16 décembre 2019 à 10 heures 30  
Mairie principale – Salon Chéret  
5 rue Hôtel de ville – Nice**